



AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE (PHOTO ET VIDÉO)
(Une fiche par enfant)

Nom et prénom de l'enfant

Nom et prénom du parent 1

Nom et prénom du parent 2

- AUTORISE(ONS)*** que mon (notre) enfant soit pris en photo ou filmé dans le cadre des activités de la structure d'accueil et que ces photos ou captations vidéo soient exploitées, reproduites, exposées à titre gracieux à l'intérieur de la structure.

- N'AUTORISE(ONS) PAS*** que mon (notre) enfant soit pris en photo ou filmé dans le cadre des activités de la structure d'accueil et que ces photos ou captations vidéo soient exploitées, reproduites, exposées à titre gracieux à l'intérieur de la structure.

- AUTORISE(ONS)*** l'exploitation, la reproduction et la diffusion par la commune de Caromb de ces photos ou captations vidéos dans le cadre de ses actions de communication (magazine d'information de la commune de Caromb, plaquette de promotion du territoire, site Facebook institutionnel, supports municipaux).
De ce fait, j'(nous) accepte(ons) de céder tous les droits à l'image et je m'(nous) engage(ons) à ne réclamer aucun droit à l'image ultérieurement sur tous supports présents et à venir.
En acceptant une utilisation externe, je (nous) suis (sommés) conscient(s) que le World Wide Web et les médias sociaux sont ouverts au public et qu'ils seront accessibles de tous.
La commune de Caromb s'engage à utiliser l'image de mon (notre) enfant dans le respect de sa réputation.

- N'AUTORISE(ONS) PAS*** l'exploitation, la reproduction et la diffusion par la commune de Caromb de ces photos ou captations vidéos dans le cadre de ses actions de communication (magazine d'information de la commune de Caromb, plaquette de promotion du territoire, site Facebook institutionnel, supports municipaux).

* Cochez la case correspondante.

Cette autorisation vaut pour une durée annuelle, renouvelable par tacite reconduction et pourra être révoquée à tout moment.

Signature parent 1
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature parent 2
Précédée de la mention « lu et approuvé »